



LISTRAC-MÉDOC

# ARRETE MUNICIPAL DE CIRCULATION N° 2022-201

Le Maire de la Commune de **LISTRAC-MEDOC**

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
**Vu** la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1, L2213-2 et L2215-21,  
**Vu** le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R411-9 et R411-25 à R411-28,  
**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,  
**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I-8<sup>ème</sup> Partie – Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié,

**CONSIDERANT** que pour permettre l'exécution des travaux, il y a lieu de prendre les dispositions suivantes :

- **Remplacement de poteau sur accotement au niveau du Chemin de Montaut**  
Par :
  - SOGETREL MARTILLAC DFS – 8 Chemin de la Canave – 33650 MARTILLAC
  - ORANGE UI SO – 8 Rue des Gamins – 33731 BORDEAUX Cedex 9

## ARRETE :

**ARTICLE 1 :** A compter du 06 Juin 2022 et pendant la durée des travaux (30 jours – 06 Juillet 2022), la circulation sera alternée dans la zone des travaux. L'alternance de la circulation sera réglée par des ouvriers munis de piquets mobiles K.10 ou au moyen de feux tricolores mis en place par l'entreprise en charge des travaux.

**ARTICLE 2 :** La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h et tout dépassement sera interdit au droit du chantier ;  
Le stationnement dans la zone des travaux est interdit

**ARTICLE 3 :** A l'approche du chantier, ainsi que sur le chantier même, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

**ARTICLE 4 :** L'entreprise en charge de l'exécution des travaux est tenue de remettre la voirie dans le même état qu'elle était avant le commencement de ces travaux.

**ARTICLE 5 :** Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

**ARTICLE 6 :** Le camion destiné à l'enlèvement des ordures ménagères devra pouvoir circuler sur cette voie le jour de collecte à savoir le **vendredi matin**.

**ARTICLE 7 :** Ce présent arrêté sera publié et affiché dans la commune. Il sera également affiché à chaque extrémité du chantier.

**Ampliation du présent arrêté sera adressée à :**

- M. le Maire de la Commune,
- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Castelnau de médoc,
- Service de la Police municipale,
- M. le Directeur de l'Entreprise chargée des travaux,
- Communauté de Communes « La Médullienne »,
- Service Départemental Incendie et Secours Gironde.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Listrac-Médoc,  
Le 17 mai 2022

Le Maire,  
Auréli TEIXEIRA.

Par délégation du Maire,  
Le D.G.S.

*Stéphane VATEUR*





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ministère chargé  
des transports

**Demande d'arrêt de police de la circulation**

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024\*01

**Gestionnaires des réseaux routiers****Le demandeur**Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise 

Nom : DUHAU Prénom : CHARLOTTE  
Dénomination : SOGETREL MARTILLAC DFS Représenté par :  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : 8 CHEMIN DE LA CANAVE  
Code postal 33650 Localité : MARTILLAC Pays : FRANCE  
Téléphone 0557961830 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : recepissedadictbl@sogetrel.fr

**Si le bénéficiaire est différent du demandeur**

Nom : ORANGE UI SO Prénom : AUBISSE Philippe  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : 8 rue des Gamins  
Code postal 33731 Localité : BORDEAUX CEDEX 9 Pays : FRANCE  
Téléphone 0557974765 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : philippe.aubisse@orange.com

**Localisation du site concerné par la demande**

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : che de montaut,  
Code postal 33480 Localité : Listrac-Médoc

**Nature et date des travaux**

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : REPLACEMENT DE POTEAU SUR ACCOTEMENT  
Date prévue de début des travaux : 06/06/2022 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

**Réglementation souhaitée**

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 06/06/2022  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)

**Interdiction de :**

**Circuler**

Véhicules légers

poids lourds

**Stationner**

véhicules légers

poids lourds

**Dépasser**

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : **30** km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....  
.....  
.....

Autres prescriptions :

.....  
.....  
.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité   
Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone : ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : .....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers   
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation   
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies   
Fait à : **MARTILLAC** Le : **17/05/2022**  
Nom : **DUHAU** Prénom : **Charlotte** Qualité : .....





## Détail de l'appui n° 0197413

### 📄 Général

ID appui :	A101331240	N° appui :	0197413	UI :	B2 - Aquitaine
Code INSEE / Commune :	33248 - LISTRAC MEDOC	Centre :	LIS - centre LIS	Propriétaire :	ORANGE
Code Rivoli / Voie :	024C - CHE MONTAUT	Zone :	002	Gestionnaire :	ORANGE
N° dans la voie :		Etat de l'appui :	01 - Changement différé		
Long. :	00°48'34.8000"O	Lat. :	45°04'25.3860"N		

### 📄 Observations

BS/POU, Anc. coord. : LAMB2E : long. 352228.15, lat. 2013087.07

### 📄 Caractérisations

Support PC : -  
Autre :  
TRN - Traversée de route néoprène

### 📄 Environnements

Présence ligne électrique : -  
Autre :  
TER - Terre

### 📄 Appui (s)

Type d'appui : BS7 - BOIS SIMPLE HAUTEUR 7 M

1 : BS - Bois simple	Fin de garantie :	1985	Fournisseur :
Fabriqué en : 1975	Déclassement :	POU - Pourri hors sol	
Etat : 01 - Changement différé	Essence : -	Traitement : -	
N° de traçabilité :			